



Je soupçonne mon débiteur de travailler à l'étranger

Par alex55

Bonjour,

Il y a quelques années après 2 ans de loyers impayés, j'ai fait expulser le locataire grâce à un jugement.

Sur 14.000? de dettes, je n'ai pu récupérer que 2.000? en l'espace de 5 ans.

Vivant à 30km d'une frontière, je soupçonne mon débiteur de travailler à l'étranger.

Est-il possible pour un huissier de tenter une saisie à un employeur étranger ? (en loccurence au luxembourg). Si oui, est ce plus compliqué ?

Dois-je convaincre mon huissier de le faire ?

dans l'attente de votre retour,

Bien à vous

Par morobar

Bonjour,

Par curiosité j'ai tapé dans un moteur de recherche l'item suivant:
"huissier de justice et débiteur à l'étranger".